



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

ACADÉMIE DE
BORDEAUX

DÉPARTEMENT DE LA
GIRONDE

**COLLEGE DE
PIAN SUR GARONNE**

BP 70015
33490 SAINT MACAIRE

Secrétariat

Téléphone : 05 57 98 11 50
Télécopie : 05 56 76 84 33

ce.0332934k@ac-bordeaux.fr

Président :
M. CHICHE,
Principal

Secrétaire de séance :
Madame LALANNE
Parent d'élève

Transmis le :

Affiché le :

Procès Verbal

**De la séance du Conseil d'Administration
Du 25 Juin 2012**

À Pian sur Garonne en salle de Musique

Séance n° : 4

Membres excusés : M.GERON ; M.PATANCHON ; Mme MONTION ;
Invités : Mme ROUSSILLON, présidente de la FCPE

Nombre de membres présents : 19 à 17h30

Arrivée de M.PROVOST à 17H50

M. Provost s'est absenté de 18h40 à 18h50.

Quorum : 13

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du CA du 29/03/2012
2. Affaires financières : Répartition des crédits globalisés, décision modificative pour vote n°3 et n°4, décision modificative pour information n°1, tarifs manuels, dégradations, objets confectionnés ; tarifs et convention ponctuelle gymnase.
3. Personnels : départs, arrivées, support : EVS ASEH et EVS CG33
4. Bâtiments : information travaux, information cap 33, autorisation de signer conventions de mise à disposition du gymnase, de mise en œuvre d'activités culturelles ; mise à disposition du gymnase 2012/2013 ; personnels logés.
7. Vie scolaire, scolarité, stages : informations effectifs 2012/2013. Règlement intérieur, choix des manuels, convention mutualisation Ecole ouverte, Programme École Ouverte été 2012, actions projet d'établissement 2012/2013 Voyage au ski, voyage à l'étranger 2013/2013 ; autorisation de signer la convention Penzberg 2013.
8. Pédagogie : Histoire des Arts.
9. Questions diverses : sécurité aux abords du collège.

N° et nature des questions traitées		Nombre de feuillets
I	Conseils	1
II	Affaires financières	3
III	Personnels	1
IV	Bâtiments	1
V	Carte scolaire	0
VI	Postes budgétaires	0
VII	Vie scolaire, scolarité, stages	3
VIII	Pédagogie	1
IX	Questions diverses	1
		11

Le Président

Le secrétaire

Le destinataire

OBJET : I / Conseils

Réservé à l'inspecteur
d'Académie
Directeur des Services
Départementaux de
l'Education de la Gironde

Approbation du procès Verbal du Conseil d'Administration
précédent :

VOTE :

Nombre de votants : 20

Pour : 20

Contre: 0

Abstention : 0

PROCES-VERBAL

De la séance

Du 25 juin 2012

N° de la séance : 4

OBJET : II / Affaires financières

Réservé à l'inspecteur
d'Académie
Directeur des Services
Départementaux de
l'Education de la Gironde

Répartition des crédits globalisés :

Subvention en forte baisse et effectif en hausse

Très forte baisse (20% par rapport à 2010) ;

- 2010 : 11.309,00
- 2011 : 14.682,00
- 2012 : 9.090,00

Répartition :

- Droits de reprographie : 1,5€ HT x 475 élèves x 5,5%= 751,69€
- Carnets de correspondance : 1,80€ TTC x 600 exemplaires – 165,92€ de reliquat = 914,08€
- Fonds sociaux : 350€ + 1053,86€ reliquat de 2011= 1403,86€ de disponibles
- Projet d'établissement : reliquats : 2.688,46€ dont actions en cours. Propositions d'ouverture de 1074,23€ sur LOLF 2012
- Manuels scolaires : 6000€ (contre 8000€ en 2011)
- Accompagnement éducatif : aucune ouverture en 2011. Reliquats= 227,50€.

Décision modificative pour information n°3 :

Réserves disponibles avant prélèvement : 18.562,86€

Prélèvement de 2000€ pour compléter les achats de manuels scolaires.

C'est la première année que l'on prélève pour acheter des manuels scolaires, en effet possibilité d'acheter 3 nouveaux manuels et le prélèvement permettra de compléter les collections existantes.

VOTE :

Nombre de votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Décision modificative pour vote n°4 :

Répartition de la LOLF

VOTE : Adoption de la décision modificative numéro 4

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Décision modificative pour information n°1

PROCES-VERBAL

De la séance

Du 25 juin 2012

N° de la séance : 4

OBJET : II / Affaires financières

Réservé à l'inspecteur
d'Académie
Directeur des Services
Départementaux de
l'Education de la Gironde

Tarifs manuels, dégradation, objets confectionnés :

Photocopie élève : 0,10€
Appel vers téléphone fixe : 0,15€
Appel vers téléphone portable : 0,30€
Remplacement carnet de correspondance : 3,00€
Dégradation d'un manuel scolaire ou perte CD : 5,50€
Manuel rendu inutilisable ou perdu : 22,00€
Ouvrage du CDI non rendu : 14,00€
Ouvrage de poche du CDI non rendu : 5,50€
Clef d'ascenseur : 25,00€
Autre perte ou dégradation : coût du remplacement.

Tarif de la salle de sport :

Chauffage 1 heure-forfait 18 séances après scolaires : 180,00€
Douche- forfait annuel pour 36 séances : 72 €

VOTE : Adoption des tarifs tels que communiqués préalablement à la réunion

Nombre de votants : 20
Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

Contrats et conventions : Proposition de la société Ecogras, filiale de VEOLIA de racheter des huiles usagées 110€/ tonne pour transformation en bio-carburant.

VOTE :

Nombre de votants : 20
Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

Fonds sociaux- Compte rendu d'utilisation

Total affecté sur l'année scolaire : 1776,56€. Disponible : 1053,86€
Nombre d'attributions janvier-juin 2011 :
Aide DP : 13
Aide ski : 7
Aide GB : 3
Aide Bus : 7

Septembre-décembre 2011 :
Aide DP : 22
Aide Ski : 2

PROCES-VERBAL

De la séance
Du 25 juin 2012
N° de la séance : 4

OBJET : II / Affaires financières

Réservé à l'inspecteur
d'Académie
Directeur des Services
Départementaux de
l'Education de la Gironde

Aide CG33 :

Commission du 7 Mars 2011- 22 familles : 1.623,00 €

Commission du 30 Janvier 2012-12 familles : 884,00€

Commission du 8 Juin 2012-8 familles : 760,00€

LOLF 2011 : 2800,00 €

LOLF 2010 : 2029 ,720 €

Total disponible 2011 : 4829,72 €

Crédits consommés : 3.775,80 €

Solde fonds sociaux : 1053,86 €

VOTE : Autorisation pour le chef d'établissement, dans la limite des fonds sociaux disponibles dans l'année scolaire, à octroyer sur la base d'une demande de la famille une aide forfaitaire pour chaque enfant scolarisé dans l'établissement pour un même foyer fiscal.

Les élèves boursiers bénéficient sur l'année scolaire d'une aide d'un montant de 50 € pour les élèves boursiers de taux 1.

Font l'objet d'un examen trimestriel spécifique hors barème :

- Les élèves non boursiers
- Les élèves demandant plus d'une aide pour la demi-pension sur l'année scolaire ;
- Les élèves demandant une aide pour autre chose que la demi-pension.

Conformément au point II.B.a§4 de la circulaire 98-044 du 11 mars 1998 « en cas d'urgence, il peut accorder une aide sans consulter la commission qu'il informe a posteriori. »

Nombre de votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

PROCES-VERBAL

De la séance

Du 25 juin 2012

N° de la séance : 4

OBJET : III / Personnels

Réservé à l'inspecteur
d'Académie
Directeur des Services
Départementaux de
l'Education de la Gironde

Départs : Mme WITTIER-MURCIA

Mme SERIS
Mme LACARTE
Mme BARTIER
Mme BOURDON
M .BIBONE
M.DROUET
M.GIROTTI
Mme GOTTIN
M.ALOUI
Mme LAGO

Arrivées : Mme GUNSETT CPE

Mme ROUILLON (Anglais)
Mme JOHNSON (EPS)
Stagiaire EPS
Stagiaire SVT
Assistant anglais: M. Peter Williams (4 h)
Assistante espagnol: Mme Cartelle Gracia (3h)
BMP 6, 5 H/G
BMP 6 Maths
BMP 9 Français

Support : EVS ASEH Mme Defever

EVS CG33

PROCES-VERBAL

De la séance

Du 25 juin 2012

N° de la séance : 4

OBJET : IV / Bâtiments

Réservé à l'inspecteur
d'Académie
Directeur des Services
Départementaux de
l'Education de la Gironde

Information travaux :

Déplacement des casiers à cartables à l'extérieur du bâtiment dans l'abri à vélo.

Tableaux numériques.

Radiateurs self.

Information CAP 33 :

Badminton : tous les jeudis de 18h30 à 20 h.

Tournoi de foot en salle les lundis 9, 23 juillet et 6, 20 août de 20 h à 23 h

Tournoi de badminton les jeudis 5, 19 juillet et 16, 30 août de 20h à 23 h.

VOTE : Autorisation pour le chef d'établissement de signer la convention d'animation CAP33 2012 avec la Communauté de Communes avec les horaires suivants 20h - 22h 30

Nombre de votants : 20

Pour : 20

Contre: 0

Abstention : 0

Communication du calendrier de mise à disposition du gymnase pour l'année scolaire 2012 /2013 et les vacances.

VOTE : Autorisation de signature des conventions de mise à disposition du gymnase selon le planning présenté.

Nombre de votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention: 0

Personnels logés :

Proposition au Conseil Général de la reconduction des trois concessions par nécessité absolue de service :

Mme LASSERRE ATTEE

M.PROVOST, gestionnaire

M. CHICHE, principal.

VOTE : Approbation de la proposition au Conseil Général présentée par le chef d'établissement.

Nombre de votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

PROCES-VERBAL

De la séance

Du 25 juin 2012

N° de la séance : 4

OBJET : VII / Vie scolaire, scolarité, stages

Réservé à l'inspecteur
d'Académie
Directeur des Services
Départementaux de
l'Education de la Gironde

Règlement intérieur de l'établissement :

Article VIII : Suppression de la phrase : « Chaque élève relève ses notes sur son carnet de correspondance. »

Article IX : Modification de l'horaire dans la phrase suivante : « aux simples mouvements (9h15-11h30-16h10) les élèves se rendront directement à la porte de leur nouvelle salle où ils attendront l'arrivée du professeur pour entrer. »

Article XV : Ajout dans les sanctions disciplinaires prononcées par le Chef d'Etablissement ou le Conseil de Discipline de la mesure de responsabilisation.

Adaptation dans les mesures préventives au nouveau terme « La Commission Educative ».

Article XVI : L'ancienne rédaction est supprimée et modifiée comme suit : « La demi-pension : la demi-pension est un service annexe facultatif offert par le collège. Son fonctionnement est de la compétence du Conseil Général de la Gironde qui en délègue l'exploitation à l'établissement ».

VOTE : Adoption du règlement intérieur modifié

Nombre de votants : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Choix des manuels :

Latin 5^{ème} Nouveau programme 2010 HATIER

Marie Christine BRINDEJONC et Valérie HEBERT

Histoire-Géographie-Education civique 3^{ème}

Hatier « tout en un » format compact

978 2 218 95474-0

Anglais 5^{ème} « Connect » Hachette Education Istra

BENOIT-LASBLEIZ-MALLET-PREVOT-ROUSSELLE-RUBEZ

VOTE : Approbation des nouveaux manuels

Nombre de votants : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Vie scolaire, scolarité, stages :

PROCES-VERBAL

De la séance

Du 25 juin 2012

N° de la séance : 4

OBJET : VII / Vie scolaire, scolarité, stages

Réservé à l'inspecteur
d'Académie
Directeur des Services
Départementaux de
l'Education de la Gironde

Ecole ouverte : Subvention tardive et modeste de 523,63€ le 12 Juin.
Programme revu en fonction des moyens et délai. Semaine de
« décrassage » du 27 au 31 Aout.

**VOTE : Autorisation pour le chef d'établissement de signer les
contrats de conventions nécessaires à la reconduite du dispositif
École Ouverte pour sa mise en œuvre 2012 telle que présentée au
Conseil d'Administration.**

Nombre de votants : 19

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 1

Actions, projets d'établissement 2012-2013 :

Les actions suivantes sont prévues :

- Collège au cinéma (4 disciplines, 4 niveaux)
- Parcours lyrique (1 classe)
- Itinéraires culturels (partenariat avec les Carmes)
- Résidence artistique à MALAGAR
- Accompagnement éducatif (dont basket)
- Atelier scientifique : radeau des cîmes.
- Atelier lecture et mangas
- Prix des incorruptibles
- Montgolfières au collège
- Agenda 21
- Atelier artistique : paysages visuels et sonores
- Semaine de Prévention dont Projet citoyeneté
- Chante Ecole
- Action avec Malagar : Sur les bords du Ciron
- Moyens de secours
- Savoir Nager
- Initiation à l'Aéronautique (BIA)
- Découverte des métiers de l'aéronautique

**VOTE : Approbation de la liste des actions et autorisation pour le
chef d'établissement à signer les contrats et conventions pour
leur mise en œuvre dans le cadre du Projet d'établissement 2011-
2014.**

Nombre de votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

PROCES-VERBAL

De la séance

Du 25 juin 2012

N° de la séance : 4

OBJET : VII / Vie scolaire, scolarité, stages

Réservé à l'inspecteur
d'Académie
Directeur des Services
Départementaux de
l'Education de la Gironde

Proposition d'adhésion à l'AFDET qui a participé au projet Montgolfière cette année pour 1000 €.

VOTE : Approbation de la proposition d'adhésion à l'AFDET.

Nombre de votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Voyage au ski 2013. Présentation du projet :

Du lundi 4 Février 2013 au vendredi 8 Février 2013.

Tarif prévisionnel :

Elèves : 295 € maximum (hébergement, transport, prestation ESF, pisteur, insignes)

Accompagnateurs : 85 € maximum (hébergement, transport, forfait ski)

Voyage à l'étranger 2012-2013 :

Hypothèse sur la semaine du 22 au 26 avril 2013 toutes destinations confondues.

Intervention de M.LABROUSSE indiquant que les professeurs d'anglais s'interrogent sur l'idée d'une pause cette année.

Cette année, il y aura l'accueil des correspondants de Penzberg.

Les projets seront soumis au vote du Conseil d'Administration à la rentrée 2012.

Informations sur les effectifs 2012-2013 :

Pour le niveau 6^{ème}, utilisation par les écoles primaires du logiciel national de gestion de la base élève des Etablissements Publics Locaux d'Enseignements : SIECLE ;

Expérimental : 123 élèves en 6^{ème} affectés.

Effectif : 475 élèves (469 annoncés)

Il en ressort :

- 124 (123 et un redoublement) élèves en 6^{ème} dont 19 en allemand.
- 124 élèves en 5^{ème} dont 16 en latin
- 101 élèves en 4^{ème}
- 126 élèves en 3^{ème}.

PROCES-VERBAL

De la séance

Du 25 juin 2012

N° de la séance : 4

OBJET : VIII / Pédagogie

Réservé à l'inspecteur
d'Académie
Directeur des Services
Départementaux de
l'Education de la Gironde

Histoire des Arts :

Chaque professeur de 3^{ème} est référent d'un groupe d'élèves.

Un oral de préparation aura lieu le mercredi après les épreuves écrites du brevet blanc.

Les documents de présentation dont les membres du CA ont été destinataires seront insérés sur le site de l'établissement et présentés à la rentrée.

VOTE : Autorisation, conformément à la circulaire n°2011-189 du 3 Novembre 2011, à la mise en œuvre de l'histoire des arts selon les modalités retenues par les équipes enseignantes du Conseil Pédagogique du mardi 22 mai et qui seront présentées dès la rentrée aux élèves de 3^{ème} et à leurs familles.

Nombre de votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Proposition d'utilisation des heures d'IDD pour la remédiation ; il s'agit de groupes de l'ordre de dix élèves en difficultés

Changement de la composition à chaque vacances.

En 5^{ème} : elle porte sur le Français, les mathématiques, histoire-géo, anglais et SVT.

En 4^{ème} : Français, mathématiques, anglais.

VOTE : Approbation de la proposition d'utilisation des heures réservées aux IDD pour de la remédiation :

Nombre de votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention:0

PROCES-VERBAL

De la séance

Du 25 juin 2012

N° de la séance : 4

OBJET : IX / Questions diverses

Réservé à l'inspecteur
d'Académie
Directeur des Services
Départementaux de
l'Education de la Gironde

Permanences de vacances :

Du vendredi 6 Juillet au jeudi 12 juillet 12

A partir du lundi 27 Août :

- De 9 h à 12 h 30 et de 13h 30 à 16h 30
- Suivi des travaux par l'équipe de direction.

Rentrée :

Le mardi 4 Septembre pour les 6^{ème}

Le mercredi 5 Septembre pour les 5^{ème}, les 4^{ème}, les 3^{ème}

Le Jeudi 6 Septembre pour toutes les classes.

Le tout sous réserve de changement de calendrier ministériel.

Sécurité aux abords du collège : compte rendu de la réunion du mercredi 20 Juin à 18h 30.

Réunion organisée par la Communauté de Communes en présence :

- du Conseiller Général,
- des représentants des communes de Saint Macaire et Pian sur Garonne
- des représentants des parents d'élèves
- des représentants des personnels du collège.
- du chef d'établissement.
- Un représentant du centre routier départemental.

Deux orientations sont apparues : une dans l'urgence et une dans une implication dans l'aménagement des travaux du passage à niveau.

Les parents d'élèves ont proposé différentes solutions dont tenter d'utiliser la route de l'arrière, normalement prévue pour l'accès piéton. Repenser l'utilisation du parking par un transfert du parking des professeurs vers le parking du Dojo et inversement en fonction des besoins comme sollicité par l'établissement à la Communauté de Communes

Pour le conseiller général : ces travaux sont en articulation avec les travaux très lourds du passage à niveau, il y a donc lieu de surveiller le suivi de l'enquête préalable qui démarrera en septembre.

Exigences immédiates : voir si le terrain acquis par la Communauté de Communes qui jouxte le collège peut servir de parking pour les bus car les problèmes de sécurité ne se limitent pas à la traversée.

Second élément : il existe un règlement départemental de voirie comportant un certain nombre d'éléments sécurisés obligatoires dans

PROCES-VERBAL

De la séance

Du 25 juin 2012

N° de la séance : 4

OBJET : IX / Questions diverses

Réservé à l'inspecteur
d'Académie
Directeur des Services
Départementaux de
l'Education de la Gironde

une zone agglomérée d'où la nécessité d'intégrer la zone du collège dans la zone agglomérée de Pian avec bien entendu le cas particulier de Pian qui est une petite commune et donc la nécessité d'un travail commun dans le cadre de la Communauté de Communes.

Intervention du maire de Pian : Dans un premier temps, changement du parking avec une sortie par la petite route et utilisation du parking du Dojo.

Dans un second temps, après réalisation des travaux du passage à niveau, il n'y aura plus de passage devant le collège de camion ou de convoi exceptionnel.

En ce qui concerne la zone agglomérée : elle est rendue nécessaire seulement par la présence du collège, cela implique alors une mutualisation des frais.

PROCES-VERBAL

De la séance

Du 25 juin 2012

N° de la séance : 4

